«Yves Pozzo di Borgo - Logements sociaux dans l'ancien Ministère de la Défense : un coup de force et une vraie occasion manquée !»

17/06/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logements sociaux dans l'ancien Ministère de la Défense : un coup de force et une vraie occasion manquée !

En prévoyant d'annoncer cet après-midi la transformation des anciens locaux Ministère de la Défense du boulevard Saint-Germain dans le 7 ème arrondissement en logements sociaux, la Maire de Paris et son adjoint au logement instrumentalisent une fois de plus notre arrondissement à des fins de communication, renforcée par la présence du Premier Ministre Manuel Valls, qui y voit probablement une occasion d'y envoyer un signal à sa gauche, mais également pour donner plus de poids à ce passage en force. Hélas, cette opération s'est faite au mépris de la maire du 7 ème , des élus de l'arrondissement et des conseils de quartier qui n'ont jamais été associés à ce projet.

Pourtant, la question, pour nous, n'est pas tant la création de logements sociaux dans le 7 ème arrondissement, bien au contraire, mais d'une part de le faire en totale concertation avec la mairie d'arrondissement et les administrés, et non par un tel coup de force, et d'autre part en prenant suffisamment en compte le contexte urbain et les données sociales et économiques des quartiers concernés, afin de permettre une intégration optimale des logements sociaux dans chaque quartier en fonction de ses spécificités.

Or, les logements intermédiaires sont une fois de plus les grands absents des annonces concernant l'ancien Ministère de la Défense. Une absence d'autant plus regrettable et incompréhensible que ce quartier du 7ème arrondissement regroupe de nombreuses Institutions (Ministère, Assemblée Nationale, ambassades, etc.) ou sièges d'entreprises. Des Institutions pour lesquelles travaillent chaque jour des milliers de fonctionnaires, contractuels, vacataires et employés, toutes catégories de postes confondues, mais pour qui l'accession à un logement dans le 7ème arrondissement, près de leur lieu de travail, est un luxe qu'ils ne peuvent se payer !

S'il y a bien un quartier dans lequel la création de logements intermédiaires se justifie pleinement, tant au regard des enjeux de mixité sociale que de questions de pouvoir d'achat, celui-ci était le candidat idéal. En décidant de bannir les logements intermédiaires du programme de logement social de l'ancien Ministère de la Défense par pure idéologie et souci de communication, la Maire de Paris créée une vraie occasion manquée de créer de vraies proximités domicile – travail, et par là même de réduire une part de transports routiers à Paris.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC